

FORTES CHALEURS :

IL Y A URGENCE À PROTÉGER TOUS LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

L'impréparation du ministère sur les mesures à prendre face aux épisodes de canicule n'est plus à démontrer et rappelle tristement la gestion chaotique de la période Covid. On assiste une nouvelle fois à un enchaînement de réunions ministérielles « vague de chaleur » qui n'aboutissent qu'à des « directives » adressées aux directions académiques, sans cadre national ni consignes claires. Un désengagement de l'État et un bricolage alors que les prévisions existent depuis des jours maintenant... **Les aménagements décidés localement sont à géométrie variable.** Si la « continuité pédagogique » est centrale pour le ministère, renvoyant de fait aux conditions d'enseignement et à l'adaptation des horaires, peu de choses spécifiques existent pour les personnels n'étant pas dans les classes, les contraignant à rester dans les établissements pour poursuivre leurs missions.

De façon globale, **cette gestion isole à nouveau les personnels qui gèrent au mieux la situation pour le bien des élèves.** Une fois de plus, ils colmatent les manques institutionnels et accueillent coûte que coûte les élèves en tentant de les protéger.

Face à cette situation catastrophique et dangereuse pour la santé de tout le monde, la CGT Éduc'action estime qu'il n'est plus l'heure de tergiverser et **appelle les autorités à prendre enfin leurs responsabilités et aux personnels à faire valoir leurs droits.**

La CGT Éduc' exige immédiatement :

- l'égalité de traitement entre tous les personnels
- des consignes nationales et académiques claires, applicables immédiatement
- des décisions anticipées sur les examens et l'établissement par le ministère, dès la rentrée, d'un agenda précis qui anticipe des dates de repli
- la possibilité de fermeture des établissements-écoles-services lorsque les conditions de travail et de sécurité ne sont plus réunies
- la protection effective des élèves et des personnels vulnérables (sans attendre des procédures interminables) et appelle ses derniers à demander les ASA auxquelles ils ont droit
- la sécurisation des laboratoires par l'évacuation des déchets chimiques par une entreprise experte et le stockage sécurisé des produits avant fermeture des EPLE
- le signalement de toutes les situations difficiles dans les classes et services en remplissant les fiches SST
- contacter en urgence un-e représentant-e du personnel de la Formation spécialisée pour une inscription au registre Danger Grave et Imminent, permettant de couvrir un éventuel Droit de retrait
- contacter la CGT Éduc'action de son département pour se faire accompagner
- un plan pluriannuel de rénovation thermique du bâti scolaire, doté de moyens à la hauteur des besoins.

La CGT Éduc'action rappelle également que des préavis de grève sont à la disposition des personnels pour les protéger.

Montreuil, le 22 juin 2026